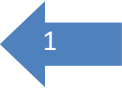


APRADIS



PROJET PEDAGOGIQUE DE L'APRADIS

Association pour la **P**rofessionnalisation, la **R**echerche, l'**A**ccompagnement et le **D**éveloppement en Intervention **S**ociale
6 rue des deux ponts — 80000 AMIENS

Téléphone : 03.22.66.33.99 - Fax : 03.22.52.61.99 - Site Internet : www.apradis.eu

Organisme de Formation enregistré sous le numéro d'activité **22 80 00052 80** auprès du préfet de région des Hauts-de-France

*« Tu me dis, j'oublie.
Tu m'enseignes, je me souviens.
Tu m'impliques, j'apprends. »*
Benjamin Franklin

Notre énoncé de mission :

« Notre vocation est d'accompagner et de former tout au long de la vie les professionnels du social et du médico-social »

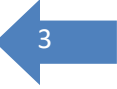
Notre énoncé de vision :

« nos défis :

- être au cœur de l'innovation pédagogique et numérique dans les formations et l'accompagnement en travail social.*
- nous adapter aux besoins et attentes des professionnels et institutions dans les territoires »*



PREAMBULE



Depuis sa création, l'association Apradis évolue au sein du secteur social et médico-social et travaille en étroite relation avec l'ensemble des acteurs qui compose ce secteur (décideurs et donneurs d'ordres, financeurs, professionnels, formateurs, militants, bénévoles, personnes concernées, etc.)

Anciennement dénommée CREAMI de Picardie, cette association de loi 1901 a été fondée en 1966 par arrêté ministériel. Ses missions initiales étaient d'assurer l'animation, l'observation et l'accompagnement des établissements du secteur social et médico-social.

Dès 1968, l'association s'engage dans la formation professionnelle des travailleurs sociaux.

En janvier 2015, l'association CREAMI de Picardie cède la place à l'Apradis (Association pour la Professionnalisation, la Recherche, l'Accompagnement et le Développement en Intervention Sociale). Ses finalités premières sont renforcées et sont ainsi définies :

- dispenser de la formation tout au long de la vie ;
- contribuer à promouvoir, coordonner et adapter la formation nécessaire aux métiers de l'intervention sociale ;
- développer une ingénierie pédagogique et une ingénierie sociale adaptées visant la professionnalisation, l'accompagnement, les études, la recherche, le conseil technique et l'information ;
- garantir la qualité de l'offre de service adressée aux personnes en formation, stagiaires, commanditaires et, par extension, aux usagers de l'action sociale, médico-sociale et de la santé ;
- faciliter les liaisons et les mises en relation avec et entre les différents partenaires concourant à la mise en place des politiques sociales dans le cadre des lois en vigueur.

L'Apradis (plus de 90 salariés permanents et plus de 900 intervenants occasionnels¹) participe à la professionnalisation et à la qualification des acteurs luttant contre toutes les formes d'exclusion sociale depuis près de soixante ans, en adaptant régulièrement ses propositions de formation aux besoins observés sur les terrains ou en répondant aux sollicitations des professionnels et de leurs employeurs (privés ou publics)².

L'offre globale de formation se compose :

- d'une offre de formations diplômantes ou certifiantes allant du niveau 3 au niveau 7 ;
- d'une offre de formations qualifiantes ;
- d'une offre de développement de compétences : avec des formations courtes proposées en fonction des besoins repérés (à la carte) ou sur catalogue.

L'Apradis gère également le Centre de formation d'apprentis (hors murs) de l'économie sociale et solidaire, de l'animation et du sport (ESSAS) et cherche ainsi à développer et promouvoir les formations par la voie de l'apprentissage.

¹ L'équipe de formateurs permanents est complétée, selon les besoins, par des formateurs dits « extérieurs », afin d'assurer les interventions pédagogiques, le suivi individualisé et personnalisé de chaque personne en formation.

² Conformément à notre énoncé de vision et notre énoncé de mission.



Enfin, le département d'études, de recherches et d'observation (DERO) de l'Apradis participe, depuis 2007, à l'amélioration de l'articulation entre recherche et formation en travail social, au développement de la formation par la recherche et de la formation à la recherche des étudiants/stagiaires, ainsi qu'à la mise en œuvre de projets de recherche, en collaboration avec différents partenaires.

L'Apradis fait donc une place importante à la recherche dans les processus formatifs proposés.



INTRODUCTION

Prendre connaissance des valeurs communes à l'ensemble des actions menées au sein de l'Apradis, et notamment au sein de chaque formation proposée, permet à chaque apprenant de donner du sens à son parcours formatif, de comprendre et de s'appropriier les valeurs qui sont celles des professionnels et des bénévoles de l'Apradis et que chacun promeut et incarne.

Ainsi, ce projet pédagogique constitue un cadre de référence « impliquant » pour tous les acteurs de la formation en intervention sociale : étudiants/stagiaires, formateurs, professionnels, bénévoles, élus, personnes concernées... Il s'appuie sur le cadre réglementaire qui « s'impose » aux associations gérant des centres de formation en intervention sociale et est élaboré au regard de valeurs et concepts de référence à partir desquels l'Apradis choisit de déployer ses diverses missions et qu'elle entend promouvoir à travers leur mise en œuvre.

Ce projet, qui émane et s'inscrit dans la continuité du projet associatif de 2022-2026, participe à la mise en cohérence des processus de formation et de professionnalisation, dans une articulation permanente entre savoirs/capacités/compétences visés, fondements, principes pédagogiques³ et pratiques professionnelles.

Enfin, ce projet pédagogique de l'Apradis est complété et mis en mouvement par les projets pédagogiques propres à chaque formation. Il s'agit, au sein de ces projets pédagogiques de formation, de décliner concrètement une pédagogie centrée sur l'étudiant/stagiaire et adaptée aux besoins de chacun (en fonction des acquis antérieurs), à partir des textes réglementaires spécifiques à chaque diplôme préparé.

Rédigés à partir du nécessaire équilibre entre connaissances et compétences théoriques, méthodologiques, transversales et professionnelles⁴, ces projets pédagogiques mettent l'accent sur :

- le rythme et la pédagogie de l'alternance (comme facilitateurs de l'acquisition d'une culture professionnelle, dans le cadre d'un processus de professionnalisation et de construction de l'identité professionnelle) ;
- l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes en formation (au sein d'un groupe mais également dans un suivi et un accompagnement personnalisés) ;
- la qualité des enseignements dispensés, dans le respect des textes réglementaires et, des référentiels et par la signature de la charte de bonne pratique et de déontologie du formateur et du membre de jurys de l'Apradis ;
- la modularisation des formations et le développement de la transversalité, qu'elle soit horizontale – entre formations de même niveau (autour d'un tronc commun) – ou verticale – avec des formations d'un niveau inférieur ou supérieur (transversalité mise en œuvre

³ Le terme « pédagogie » est ici utilisé dans son sens générique, usuel. Cependant, le terme d'andragogie sera également utilisé dans la suite de ce projet pédagogique, puisque ce sont quasiment exclusivement des adultes qui viennent se former à l'Apradis.

⁴ Croisant en permanence les savoirs parfois catégorisés comme académiques (ou savoirs universitaires), professionnels (ou savoirs pratiques) et expérientiels.



également dans une perspective de préparation et d'anticipation du travail au sein d'une équipe pluriprofessionnelle) ;

- la coopération et la mise en réseau avec d'autres établissements de formation et avec le monde socio-professionnel⁵ ;
- les innovations pédagogiques (dont celles reposant sur l'usage du numérique, mais pas uniquement) ;
- la mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la qualité visant, notamment, à recueillir et prendre en compte l'ensemble des parties prenantes...

1/ INSCRIRE L'APRADIS ET SON PROJET PEDAGOGIQUE DANS SON ENVIRONNEMENT

1.1/ L'Apradis évolue dans l'espace européen de l'enseignement supérieur

La construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), officialisé à Vienne en 2010, est une initiative intergouvernementale lancée à Bologne en 1999. Le processus de Bologne a entraîné de nombreuses réformes à l'échelle du continent européen dont, notamment, l'adoption d'une architecture commune des systèmes d'enseignement supérieur fondés sur 3 cycles (en France, cela s'est concrétisé par la réforme dite « LMD » pour Licence, Master, Doctorat) ou le développement de la mobilité étudiante.

L'objectif de ce processus était double : faire du continent européen un vaste espace "sans frontières", où la mobilité des étudiants et des enseignants chercheurs est naturelle ; rendre cet espace européen lisible et attractif vis-à-vis du reste du monde.

A l'Apradis, nous promouvons ainsi, *via* un pôle dédié à la mobilité internationale, les voyages d'étude des étudiants/stagiaires et des professionnels.

1.2/ Le projet pédagogique de l'Apradis est ancré dans des orientations nationales fortes

Au-delà de ce premier ancrage, l'Apradis se reconnaît également dans la définition proposée par l'article L451-1 du Code de l'action sociale et des familles relative aux formations sociales⁶ : Elles « (...) *-contribuent à la qualification et à la promotion des professionnels et des personnels salariés et non salariés engagés dans la lutte contre les exclusions et contre la maltraitance, dans la prévention et la compensation de la perte d'autonomie, des handicaps ou des inadaptations, dans la prévention de la prostitution et l'identification des situations de prostitution, de proxénétisme et de traite des êtres humains et dans la promotion du droit au logement, de la cohésion sociale et du développement social.* »

⁵ Notamment par leur participation à l'ingénierie des formations (co-construction des modules de formation avec des représentants des ESMS et des personnes concernées).

⁶ Même si l'Apradis forme également d'autres futurs professionnels, tels que des éducateurs sportifs.



Concomitamment à cette définition des formations sociales, l'Apradis inscrit toutes ses activités de formation dans le champ de la formation tout au long de la vie⁷. En effet, en proposant des formations tout au long de la vie depuis près de 60 ans, elle participe à la professionnalisation, à la promotion sociale et à la montée en qualification des travailleurs sociaux. Pour cela, elle prend appui sur l'ensemble des voies d'accès à la formation (initiale scolaire, apprentissage, formation continue) et à la certification (VAE comprise) pour permettre aux élèves, étudiants, demandeurs d'emploi et salariés d'acquérir ou d'actualiser leurs savoirs, connaissances et compétences ou d'accéder à un niveau de qualification supérieur à celui éventuellement détenu.

Enfin, l'Apradis se nourrit régulièrement, pour donner vie à son projet pédagogique, de travaux institutionnels sur la formation et le travail social (depuis les Etats généraux du travail social de 2013 jusqu'au *Livre blanc du travail social* de 2023).

1.3/ L'Apradis inscrit son projet pédagogique dans les orientations régionales du CPRDFOP et du schéma régional des formations sanitaires et sociales

Le CPRDFOP 2022-2028 de la région Hauts-de-France a retenu quatre ambitions stratégiques au sein desquelles l'Apradis s'inscrit :

- « identifier et répondre aux besoins de qualification ainsi qu'aux besoins en compétence des entreprises et des territoires, en lien avec les mutations économiques, sociétales et environnementales ;
- élever le niveau de qualification des publics et favoriser leur insertion, leur inclusion et leur intégration professionnelles en garantissant un accès à la formation pour tous tout au long de la vie ;
- construire et mettre en action une stratégie coordonnée d'orientation, d'information et d'accompagnement tout au long de la vie pour tous les publics ;
- encourager et soutenir les innovations et les expérimentations en formation et en orientation pour mieux répondre aux besoins des entreprises, des territoires et aux aspirations des personnes ».

Ces ambitions stratégiques s'articulent avec celles du schéma régional des formations sanitaires et sociales au sein desquelles nous nous inscrivons également :

- faciliter la construction de parcours adaptés permettant la montée en qualification ;
- répondre aux besoins de professionnels ;
- poursuivre notre engagement dans le travail partenarial afin, notamment, de sensibiliser, informer et valoriser les métiers et les formations de l'intervention sociale et du sport ;
- contribuer, à notre place, aux travaux du CPRDFOP.

Ainsi, il est de notre responsabilité de former des professionnels de qualité qui sauront s'adapter et répondre aux exigences des personnes concernées, des institutions qui les emploieront et des territoires au sein desquels ils évolueront.

⁷ La formation tout au long de la vie « vise à permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle, ainsi que de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle. Elle constitue un élément déterminant de sécurisation des parcours professionnels et de la promotion des salariés. » (Article L6111-1 du Code du travail)



Les défis à relever sont nombreux (de manière non exhaustive et non hiérarchisée) :

- garantir des formations de qualité ;
- contribuer à mettre en œuvre et valoriser les innovations pédagogiques ;
- sécuriser les parcours de formation ;
- offrir des conditions d'études optimales ;
- collaborer avec tous les acteurs pour promouvoir les formations et les métiers ;
- faciliter l'accès à l'enseignement supérieur, etc.

1.4/ Le projet pédagogique au sein du projet associatif de l'Apradis

Enfin, le dernier ancrage du projet pédagogique est celui du projet associatif 2022-2026 qui « *convoque et responsabilise dans et par l'action l'ensemble des acteurs concernés, (...) porte des valeurs fortes (au moment où les fondamentaux tendent à se déliter et (...)) souhaite finalement réconcilier l'homme et son milieu.* » (page 3)

En effet, l'association Apradis accompagne et forme les travailleurs sociaux et les éducateurs sportifs en devenir et défend les droits de l'homme, la laïcité, la justice sociale comme étant au cœur des compétences professionnelles à construire et donc à transmettre.

Ce projet associatif décline différents axes de travail que nous souhaitons être des incontournables dans nos formations :

La qualité de vie estudiantine

« *L'accueil des étudiants et stagiaires dans de bonnes conditions tout au long de leur formation ne peut qu'optimiser leur chance de réussite au diplôme et d'insertion professionnelle* » (projet associatif 2022-2026, page 4)

Sans parvenir à être exhaustif, il s'agit ici d'énumérer quelques concrétisations de cet axe de travail :

- des locaux de formation neufs (à Beauvais et à Laon) et en cours de rénovation (à Amiens) ;
- le déploiement d'actions dédiées à l'accueil et à l'orientation des candidats à l'entrée en formation mais également à l'accompagnement social, aux éventuelles réorientations et à l'insertion professionnelle ;
- la création sur le site d'Amiens d'une nouvelle résidence étudiante et la rénovation des résidences existantes ;
- l'incitation à créer un bureau des étudiants (BDE) pérenne et présent sur les trois sites ;
- la participation des délégués de promotion à différentes instances (Conseil d'administration, CTP, conseil de perfectionnement des formations de niveau 6...)
- la création du programme Qualité de vie, santé, environnement impliquant la participation des étudiants/stagiaires des trois sites.

Une démarche respectueuse de l'environnement

Les enjeux en matière de protection de l'environnement sont intégrés aux missions quotidiennes du centre de formation. Cela s'est manifesté par la création du programme Qualité de vie, santé, environnement, avec, par exemple en 2023 et 2024 :

- l'installation progressive de parcs à vélos, y compris électriques (avec bornes de recharge) ;



- l'organisation progressive d'un dispositif de recyclage (papier, verre, plastique, cartouche d'encre, bouchons en plastique) et de compostage, etc. ;
- la prise en compte des ambitions Rev 3 de la région Hauts-de-France dans la rénovation du bâtiment principal du site d'Amiens et la construction de son extension ;
- l'introduction progressive dans les programmes de formation d'une dimension environnementale et développement durable.

Un projet tourné vers l'insertion professionnelle des étudiants/stagiaires

Deux actions illustrent l'engagement de l'Apradis dans l'articulation entre emploi et formation : la création d'un groupe d'Alumni et le développement du parrainage de promotions par des établissements spécialisés ou des collectivités locales.

2/ LES PRINCIPES DE REFERENCE DE NOTRE DEMARCHE PEDAGOGIQUE

L'Apradis vise à former des professionnels compétents, engagés et capables de répondre aux nombreux et différents besoins des personnes, des familles et de leurs communautés de vie.

Ainsi, notre mission est de préparer les actuels et futurs travailleurs sociaux⁸ à intervenir efficacement dans divers contextes socio-économiques et culturels, en favorisant l'inclusion sociale, le respect des droits humains et le bien-être des personnes.

2.1/ L'Apradis se réfère à l'andragogie

Il est essentiel ici de rappeler qu'on n'apprend pas à un adulte (andragogie) de la même façon qu'on apprend à un enfant (pédagogie). La prise en compte de ce postulat nécessite de proposer aux personnes adultes qui viennent se former à l'Apradis des méthodes et modalités pédagogiques adaptées.

En effet, l'adulte, en tant qu'apprenant, a des besoins bien différents de ceux des enfants ou des jeunes adultes. Pour résumer, il serait possible de dire que :

- ✓ l'apprenant adulte doit être impliqué dans son apprentissage ;
- ✓ l'apprenant adulte a besoin que son expérience soit prise en considération et que les apprentissages soient reliés à des contextes réels de sa vie ou de son emploi ;
- ✓ l'apprenant adulte souhaite apprendre dans le concret, avec des applications pratiques de ce qu'il apprend. Il a besoin que la formation ait un sens, c'est-à-dire de savoir et comprendre pourquoi il apprend et ce qu'il apprend.

Ainsi, l'andragogie postule qu'enseigner n'est pas la même chose que former. Selon les tenants de ce courant, on enseigne à partir d'un programme, avec un contenu standardisé, en visant l'acquisition de savoirs ou de savoir-faire par l'assimilation de connaissance, alors qu'on forme à partir d'un besoin, avec du contenu personnalisé tenant compte des acquis antérieurs et des expériences de chacun.

L'Apradis offre donc, par les formations dispensées, un espace-temps de formation favorisant l'acquisition de savoirs, capacités et compétences à des adultes apprenants.

⁸ Ainsi que les éducateurs sportifs.



2.2/ L'Apradis est un centre de formation en intervention sociale⁹

Parce que nous affirmons que les formations sociales sont, notamment, au service du travail social et de l'intervention sociale, nous souhaitons affilier le projet pédagogique de l'Apradis à la définition du travail social contenue dans le Code de l'action sociale et des familles : « *Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement.*

A cette fin, le travail social regroupe un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Il s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social et les savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social, celles-ci étant associées à la construction des réponses à leurs besoins. Il se fonde sur la relation entre le professionnel du travail social et la personne accompagnée, dans le respect de la dignité de cette dernière.

Le travail social s'exerce dans le cadre des principes de solidarité, de justice sociale et prend en considération la diversité des personnes bénéficiant d'un accompagnement social. »

Cette définition permet, de notre point de vue, de mettre en lumière l'ensemble des références, aussi bien théoriques qu'épistémologiques, sur lesquels notre pratique pédagogique est adossée :

- une approche reposant sur la reconnaissance de la dignité de tous les êtres humains et la valorisation de la diversité ;
- un modèle d'analyse écologique qui reconnaît les interrelations qui existent à l'intérieur et entre les systèmes, qu'ils soient du type micro, mezzo ou macro ;
- la perspective du développement social qui préconise une approche du développement des individus, des familles, des groupes et des organisations centrée sur le renforcement des capacités et sur le développement du pouvoir d'agir (DPA)¹⁰.

⁹ L'émergence de la notion d'intervention sociale traduit cet élargissement du champ des formations concernées par l'action sociale. Elle a permis de sortir du cadre trop étroit des corps professionnels dits canoniques de l'action sociale : désormais, l'intervention sociale inclut les animateurs, les psychologues, les médiateurs, les conseillers en insertion... Elle prend en compte la déclinaison de fonctions, dans le champ de l'action sociale, de professionnels qui ne sont pas stricto sensu des « travailleurs sociaux » : JAEGER M. *La formation des travailleurs sociaux : nouvelles configurations, nouveaux questionnements.* Informations Sociales, 2009/2, n°152, pp 74-81.

¹⁰ Selon Claire Jouffray, la formation au DPA passe par l'expérientiel. Il s'agit de s'appliquer à soi « (...) l'expérience du développement de son propre pouvoir d'agir face à une situation d'impuissance et apprendre de cette expérience en reliant et en alimentant des aspects plus conceptuels, c'est ce qui permet ensuite de transmettre » dans Jouffray C. Former à la participation et au développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs : une posture de formateur à contre-courant ?, *Vie sociale* 2017/3, n°19, pp 181-197 (p. 184).



2.3/ L'Apradis propose à chacun un environnement et un parcours adapté à son projet et à ses besoins

Nous avons tous des envies et des besoins différents. L'offre de formation doit donc s'adapter aux projets individuels, avec la possibilité d'établir un parcours de formation qui tient compte de l'expérience, des compétences et aptitudes de chacun.

Accompagner les étudiants/stagiaires dès le premier contact

L'Apradis se donne pour mission d'améliorer l'orientation des candidats vers notre organisme de formation et d'accompagner les futures personnes en formation dans leur processus d'admission. L'objectif est de proposer un accompagnement de la personne dès son premier contact pour l'accompagner ensuite dans son parcours de formation, éviter les décrochages, puis, si besoin, de l'orienter dans son parcours professionnel.

Proposer un accompagnement pédagogique global

Le principe de suivi de parcours de formation que nous proposons assure un accompagnement global en alternant des temps de suivi individualisés avec un référent pédagogique (le référent de suivi de parcours de formation : RSPF) et des espaces-temps collectifs.

- Proposer un accompagnement individualisé à chaque étudiant/stagiaire...

L'équipe pédagogique confère à chaque étudiant/stagiaire un référent de suivi de parcours de formation (RSPF) qui est chargé de l'accompagner dans son processus de formation et de professionnalisation tout au long de son cursus formatif. Le RSPF est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant/stagiaire pour toutes les questions relatives à son cheminement et à la prise en compte de la singularité de son parcours. Il l'accompagne dans son évolution, prend en compte les difficultés éventuelles et les particularités de sa situation afin de lui permettre de s'inscrire pleinement dans le cursus formatif qui lui est proposé. En outre, le RSPF est également l'un des interlocuteurs privilégiés des lieux de professionnalisation, avec lesquels il a le souci de créer une dynamique constructive d'accompagnement de l'étudiant et de mettre en œuvre, concrètement, l'alternance intégrative.

- ... au sein d'un groupe

Le RSPF anime des groupes de suivis collectifs de formation pensés comme un repère contenant pour la personne en formation, quel que soit son statut au sein de l'Apradis. Ce groupe constitué d'environ 15 à 20 étudiants/stagiaires est l'espace-temps privilégié de l'expression des personnes en formation sur leur processus formatif et sur leurs questionnements relatifs à la formation et, au-delà, à la construction de leur identité et de leur positionnement professionnels. Les expériences et savoirs sont partagés et les démarches au travail explicitées.

Savoir prendre en compte les particularités de chacun

- Accueillir et accompagner les étudiants/stagiaires en situation de handicap

L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap se doivent d'être au cœur de nos pratiques, pour les étudiants/stagiaires, les professionnels et intervenants extérieurs de l'Apradis. Ainsi, nous visons une meilleure prise en compte et considération des situations de handicap en amont et pendant l'accueil des personnes, salariées ou stagiaires.



Notre engagement dans cet accueil inclusif s'est formalisé en 2023, par la signature de la Charte d'engagement « *développer l'accessibilité de mon offre de formation* » et par la constitution d'une équipe de 7 référents handicap, déployée sur chacun des sites de formation. Ces référents informent et accompagnent les apprenants et contribuent à l'aménagement des parcours de formation et des épreuves de certification.

- Accueillir et accompagner les étudiants/stagiaires en difficultés sociales

Depuis le 1er février 2021, l'Apradis propose aux étudiants et stagiaires la possibilité d'échanger avec une assistante de service social pour les accompagner dans leurs problématiques sociales, de santé ou de handicap. Par ailleurs, nous proposons une épicerie et un vestiaire solidaires aux étudiants/stagiaires.

Proposer l'accès à un campus numérique

Parce que le numérique et les nouvelles technologies offrent de formidables opportunités pour accompagner les étudiants/stagiaires, l'Apradis met progressivement à disposition de tous ses apprenants un campus numérique avec, notamment :

- un accès aux emplois du temps ;
- une application d'émargement électronique ;
- une plateforme pédagogique en ligne « Moodle » avec différentes ressources et activités ;
- un portail documentaire pour rechercher des références bibliographiques en ligne ;
- des salles équipées de bureaux connectés, etc.

Valoriser l'ouverture à l'Autre : la mobilité internationale

Découvrir d'autres cultures, d'autres pratiques et d'autres références professionnelles participe à la professionnalisation des futurs travailleurs sociaux et éducateurs sportifs.

Pour favoriser le développement de l'ouverture européenne et internationale, l'Apradis :

- accompagne les projets individuels ou collectifs de stage ou voyages d'études de ses étudiants et stagiaires, en sécurisant les parcours de mobilité étudiante ;
- soutient les initiatives de mobilité européenne et internationale des professionnels de l'Apradis ;
- s'engage dans une démarche de développement de partenariats internationaux.

2.4/ L'Apradis propose des méthodes pédagogiques variées

Les périodes de formation théorique peuvent être proposées en présentiel ou en distanciel sous des formats et des modes d'animation variés :

- cours magistraux et présentations théoriques animés par des formateurs permanents, des universitaires ou des professionnels du travail social ;
- TD ou ateliers pratiques ou simulations¹¹ ;
- temps d'autoformation tutorés ;

¹¹ Notamment *via* des plateaux techniques permettant de s'entraîner, de tester les gestes métiers techniques dans un cadre sécurisé



Cependant, nous souhaitons, au sein de ce projet pédagogique, mettre surtout l'accent sur quelques principes qui font référence¹² :

L'alternance intégrative : la formation pratique au cœur de notre pédagogie

« Au-delà de la juxtaposition simplificatrice entre la théorie et la pratique, former en alternance signifie organiser un processus dans lequel le stagiaire bénéficie de conditions optimales pour développer non seulement des savoirs théoriques et procéduraux mais aussi des savoir-faire sociaux, relationnels et cognitifs »¹³.

Si, communément, une distinction est faite entre « enseignement théorique » et « formation pratique », il est entendu que les deux espaces formatifs s'interpénètrent tout au long de la formation. C'est à ce titre que la pédagogie de l'alternance apparaît à la fois comme un principe pédagogique régulateur et comme une règle organisationnelle des formations mises en œuvre à l'Apradis. Richard Wittorski, dans un article de 2014¹⁴, revient sur quelques concepts clés pour lui au sujet de l'alternance. Il y précise « (...) au lieu de s'appuyer sur une conception « successive » des rapports formation-travail (...), une formation professionnalisante doit valoriser une conception « itérative » des rapports formation-travail (« formation-travail-formation ») en lien avec un modèle différent susceptible de penser la continuité et la complémentarité entre les deux espaces du travail et de la formation : la situation de travail devient autant une situation de formation que la situation de formation constitue aussi une situation de travail.»

L'engagement dans un travail réflexif pour ajuster sa posture professionnelle

Dans le cadre de sa formation, l'étudiant/stagiaire doit « apprendre » à dépasser la dimension purement affective et émotionnelle constamment en jeu dans la relation à l'autre, qu'elle soit éducative ou sociale. Dans cette perspective, différents espaces de formation proposés à l'Apradis visent à promouvoir l'engagement dans un travail réflexif, permettant de s'éloigner d'une conception dichotomique entre pensée et action. Il s'agit de permettre aux apprenants de devenir des professionnels « aptes à rendre compte de leurs pratiques et de les expliciter afin de prendre des décisions adaptées aux situations rencontrées. »¹⁵ Ces temps formatifs visent « la conceptualisation de la pratique par le recours à des savoirs formalisés et favorisent l'articulation entre savoirs formalisés et savoirs pratiques » (Bouisson et Brau-Antony, 2005)¹⁶ et, *in fine*, à faciliter une transformation du rapport au savoir. En effet, nous postulons que l'effort de conceptualisation de sa pratique professionnelle revient à questionner ses cadres de référence initiaux, parvenir à s'en dégager et à faire appel à d'autres grilles de lecture et d'analyse que les siennes.

¹² Puisque les équipements, modalités et méthodes sont présentées dans d'autres documents institutionnels dont les projets pédagogiques propres à chaque formation.

¹³ LE BOTERF G., *De la compétence, essai sur un attracteur étrange*, Paris, Editions d'organisation, 1995.

¹⁴http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/30/2/alternance_integrative_et_professionnalisante_336302.pdf

¹⁵ SCHON D.A. *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal, Editions Logiques, 1994 cité dans BOUISSOU C. et BRAU-ANTONY S. (2005).

¹⁶ BOUISSOU C et BRAU-ANTONY S. Réflexivité et pratiques de formation. Regards critiques. Carrefours de l'éducation, 2005/2, n°20, pp 113-122.



La place accordée aux savoirs expérientiels : la participation des personnes concernées

La participation des personnes concernées dans les formations sociales est un sujet crucial pour l'amélioration des pratiques d'accompagnement éducatif et social. Elle consiste à impliquer activement les personnes accompagnées dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des formations. Cette démarche s'inscrit dans une logique de co-construction des savoirs et de développement du pouvoir d'agir des personnes, en reconnaissant leur expertise issue de l'expérience.



CONCLUSION

Le projet pédagogique de tout organisme de formation est un cadre dynamique et évolutif qui s'adapte aux besoins changeants de la société, des personnes concernées et des stagiaires/étudiants. En plaçant l'humain au cœur de notre démarche, nous nous engageons à former des professionnels capables de relever les défis sociaux actuels et à venir avec compétence, éthique et engagement.

Ainsi, se former ou être accompagné à l'Apradis vise, notamment, à :

- acquérir des connaissances théoriques et pratiques (par exemple : maîtriser les concepts fondamentaux du travail social, comprendre les politiques sociales et leur impact sur les publics et les institutions, appréhender les dynamiques sociales et familiales, etc.) ;
- développer des compétences professionnelles (par exemple en communication, en médiation et relation éducative ou sociale, etc.) ;
- développer des capacités d'analyse et d'évaluation des situations sociales ou encore, toujours pour exemple, savoir mettre en œuvre des projets d'intervention adaptés aux besoins des personnes ;
- connaître et respecter le cadre légal et déontologique du travail social, etc.

Les principes pédagogiques sur lesquels s'appuie l'Apradis s'inscrivent dans un cadre réglementaire qui insiste sur des concepts clés tels que :

- la construction des progressions pédagogiques à partir des résultats attendus en matière de savoirs, capacités et compétences ;
- la contribution à la montée en qualification des professionnels et futurs professionnels et à la promotion sociale ;
- l'inscription de nos pratiques pédagogiques dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Ils se réfèrent également aux valeurs défendues par l'Apradis :

- la lutte contre toutes formes de discriminations, la reconnaissance de la diversité, la justice sociale, la laïcité ;
- la promotion de pratiques professionnelles empathiques, éthiques et bienveillantes.

Enfin, les pratiques pédagogiques de l'Apradis se fondent sur :

- les principes propres à l'andragogie (en tenant compte du fait que nous formons des adultes et de tout ce que cela implique en matière de contenus, de modalités et de méthodes pédagogiques) ;
- l'objectif de participer au développement du pouvoir d'agir de chacun et, ainsi, de favoriser le renforcement des capacités et l'autonomisation des personnes en formation ;
- la conviction qu'une articulation et complémentarité entre les différentes formations proposées contribue à développer une culture commune : il s'agit, pour les futurs professionnels, de se rencontrer maintenant pour travailler ensemble demain ;
- la qualité heuristique de la formation et, plus généralement, l'importance du travail réflexif au sein des formations sociales.



Finalement, les principes pédagogiques affirmés par l'Apradis visent à former et professionnaliser tout au long de la vie les acteurs (et futurs acteurs) en intervention sociale, au regard de 3 éléments principaux, en interaction les uns avec les autres :

- les textes officiels qui encadrent la formation professionnelle dans notre secteur de référence ;
- la confrontation aux problématiques réelles en intervention sociale et le travail réflexif sur les pratiques ;
- l'empathie vis-à-vis des personnes accueillies et accompagnées, bénéficiaires de l'action sociale.